

*Critères De Réussite D'une Chaîne De Solidarité Caprine:
Etude De Cas Chez Les Bénéficiaires Des Chèvres Distribuées
Par PADEBU¹ Dans Le Cadre Du Projet STEP² En Groupement
De Kalima, Territoire De Kalehe/RD Congo
[Criteria for the success of a goat solidarity chain: Case study
among the beneficiaries of goats distributed by PADEBU as part
of the STEP project in the Kalima group, Kalehe territory/DR
Congo]*

Willy Katoto M'she

Doctarant à l'école doctorale de l'Université du Burundi, Bujumbura, Burundi.

Chercheur au Centre de Recherche en Sciences des Productions animales, Végétales et Environnementales (CRAVE)
de l'Université du Burundi, Bujumbura, Burundi.

Enseignant-Chef de Travaux à l'Institut Supérieur d'Agroforesterie et de Gestion de l'Environnement de Kahuzi-
Biega (ISAGE/K-B), Département d'agronomie-Vétérinaire, Kalehe, Sud-Kivu, RD Congo.

Courriel: ir.willykat@gmail.com; ORCID record: <https://orcid.org/0009-0003-6666-4766>



Résumé : L'étude visait à documenter les critères permettant la réussite d'une chaîne de solidarité caprine pour couvrir un grand nombre de bénéficiaires à travers les projets de développement afin de renforcer leur capacité de résilience face aux affres des guerres subits. Une enquête a été réalisée auprès de 110 ménages bénéficiaires des chèvres en groupement de Kalima dans le cadre du projet STEP. Les résultats de l'enquête ont montré que le bon fonctionnement de la chaîne de solidarité caprine pouvait être bloqué par un certain nombre de causes entre autre la non structuration des bénéficiaires en GE³ (38,2% des enquêtés) avant la distribution des chèvres et le non-respect des orientations liées au bon fonctionnement d'une chaîne de solidarité caprine par les bénéficiaires (33,6% des enquêtés).

Les critères pouvant permettre la réussite d'une chaîne de solidarité caprine étaient entre autres la structuration des bénéficiaires directs en GE et l'implication des bénéficiaires du second ordre dans la gestion de la chaîne de solidarité sous le suivi et la supervision du donateur (83,6% des enquêtés). Les avantages liés à la réussite d'une chaîne de solidarité caprine étaient entre autres le développement de la contrée par l'approche d'autonomisation des éleveurs caprins (37,3% des enquêtés), la réduction de la dépendance du milieu en caprin en provenance d'autres milieux par l'augmentation du cheptel localement (31,8% des enquêtés) et le développement d'un esprit de collaboration et d'entraide mutuelle entre les bénéficiaires et la communauté toute entière (19,1% des enquêtés). Les organisations donatrices des chèvres devraient contribuer à la mise en place des chaînes de solidarité caprine réussies à travers l'approche de la responsabilisation de la gestion de son processus aux ménages bénéficiaires et ne s'occuper que du suivi permanent. Les approches de responsabilisation et d'appropriation doivent caractériser les actions de développement pour des résultats bénéfiques et durables dans le processus de la chaîne de solidarité caprine.

Mots clés: Caprin, élevage, bénéficiaires, projet de développement, groupement d'éleveurs, résilience, autonomisation, Sud-Kivu

¹ Programme d'Actions pour le Développement des Bases Unies

² Stabilisation de l'Est de la RD Congo pour la Paix

³ Groupement d'Éleveurs

Abstract : The study aimed to document the criteria allowing the success of a goat solidarity chain to cover a large number of beneficiaries through development projects in order to strengthen their capacity for resilience in the face of the horrors of sudden wars. A survey was carried out among 110 households benefiting from goats in Kalima groups as part of the STEP project. The results of the survey showed that the proper functioning of the goat solidarity chain could be hampered by a certain number of causes including the non-structuring of the beneficiaries in GE (38.2% of respondents) before the distribution of the goats and the non-compliance with the guidelines linked to the proper functioning of a goat solidarity chain by the beneficiaries (33.6% of respondents). The criteria that could enable the success of a goat solidarity chain were, among others, the structuring of direct beneficiaries in GB and the involvement of secondary beneficiaries in the management of the solidarity chain under the monitoring and supervision of the donor (83.6% of respondents). The advantages linked to the success of a goat solidarity chain were, among others, the development of the region through the approach of empowering goat breeders (37.3% of respondents), the reduction of the environment's dependence on goats from other environments through the increase in livestock locally (31.8% of respondents) and the development of a spirit of collaboration and mutual assistance between the beneficiaries and the entire community (19.1% of respondents). Goat donor organizations should contribute to the establishment of successful goat solidarity chains through the approach of empowering beneficiary households for the management of their process and only take care of permanent monitoring. Empowerment and ownership approaches must characterize development actions for beneficial and sustainable results in the process of the goat solidarity chain.

Keywords: Goat, breeding, beneficiaries, development project, breeder group, resilience, empowerment, South Kivu.

I. INTRODUCTION

Les chèvres sont des petits ruminants très répandus dans les zones tropicales et subtropicales où elles jouent un rôle essentiel à la fois sur le plan social et économique [1]. Elles sont élevées dans différentes zones écologiques (arides, semi-arides et humides) et selon différents systèmes de production [1], [2] et [3]. L'espèce caprine revêt une importance capitale par les nombreuses fonctions qu'elle remplit: elle sert de compte en banque convertissable en argent liquide en cas de nécessité, elle est utilisée comme cadeau pour resserrer les relations entre les gens [1] et [4]. En outre, elle fournit du lait et de la viande qui représentent des aliments de haute qualité nutritive [4]. Elle peut jouer aussi un rôle important dans le rétablissement de la sécurité alimentaire et économique des communautés affectées par des conflits armés en offrant une source de revenus et de nourriture, de ce fait, elle contribue à la résilience des familles face aux conséquences des conflits armés et autres calamités [5].

En RD Congo, malgré cette gamme de rôles joués par le caprin à travers son élevage, la tendance générale de sa production est à la baisse de 30% au niveau national [6].

Cette situation est due en grande partie à l'insécurité créée par des conflits armés à répétition ayant occasionné le pillage systématique du bétail et n'ayant pas permis une bonne stabilité de la population pour pratiquer cet élevage.

Les provinces de l'Est (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Grand-Katanga) et du Nord-Est (Ituri) sont les plus touchées par cette déperdition du cheptel caprin [6].

Dans les zones de ces provinces ayant connu des conflits armés récurrents, l'élevage des chèvres peut être un outil précieux pour les victimes de guerre en leur garantissant divers avantages notamment la sécurité alimentaire, les revenus, la cohésion sociale, l'autonomisation et la résilience [7]. Ces situations de la déperdition du cheptel caprin et des guerres à répétition touchent aussi presque tous les territoires de la province du Sud-Kivu parmi lesquels le territoire de Kalehe où se localise le groupement de Kalima qui n'est pas aussi épargné par ces dites situations.

La population du groupement de Kalima est majoritairement agricole. L'élevage du petit bétail et de la basse-cour y est pratiqué bien qu'à petite échelle par bon nombre des ménages. La chèvre est l'animal dont l'élevage était le plus pratiqué avant ce cycle des guerres à répétition et son importance s'y remarquait des points de vue socio-économique et culturel (viande, revenu, achat ou fermage de lopins terres agricoles, dot, don, troc, sacrifice et/ou rites coutumiers) dans beaucoup de ménages. Malheureusement le cheptel caprin a connu une réduction sans pareil de ses effectifs aux cours des décennies passées suite aux pillages répétés,

orchestrés par les groupes armés pendant diverses guerres vécues dans cette contrée. Beaucoup d'autres moyens d'existence de la population ont été affectés par ces crises à répétition. Suite à ces crises persistantes dues aux conflits armés dans le groupement de Kalima et leurs corollaires sur les conditions de vie de la population, la Banque Mondiale a initié un projet de développement pour renforcer les moyens d'existence de cette dernière à travers la production agro-pastorale afin de lui permettre de faire face aux chocs subis et aux facteurs de stress pour renforcer sa résilience [8].

Pour cette raison, le PADEBU, une Association Sans But Lucratif (ASBL) basée à Bukavu, a exécuté un sous-projet de ce projet financé par Banque Mondiale via le Fonds Social de la R D Congo (FSRDC) intitulé « projet de mise en œuvre des filières agricoles pour la Stabilisation de l'Est de la R D Congo pour la Paix (STEP) » pendant une période de 5 ans allant de 2017 à 2022 dans trois sous-bassins de production (Maibano, Tshigoma et Hombo) localisés dans le bassin de production de Bulambika situé à Bunyakiri dans trois filières (Manioc, Haricot et élevage caprin) [8].

Dans le cadre de ce travail, seule la filière élevage caprin a été prise en compte dans le sous-bassin de Hombo localisé dans le groupement de Kalima. Dans cette filière, les mécanismes de mise en œuvre prévoyaient la structuration des ménages bénéficiaires vulnérables en Groupement de Producteurs Eleveurs (GPE) constitué chacun de 22 membres ayant reçu 40 chèvres distribuées à 20 membres à raison de 2 chèvres chacun (femelles caprines de race locale) et 4 boucs de race améliorée (boers) importés du Burundi distribués aux 2 autres membres restant à raison de 2 boucs par chacun, cela en vue de l'amélioration génétique de la race locale [8]. Cependant, étant donné que cette dotation n'a pas atteint un grand nombre des ménages lors de la première phase de distribution, la stratégie pour accroître le nombre des ménages bénéficiaires était que chaque ménage ayant reçu deux chèvres restitue deux chevreaux issus de premières mises bas en termes de remboursement afin de les redistribuer aux ménages n'ayant pas été servis au cours de la première distribution. C'est le principe même de la chaîne de la solidarité: « qui reçoit...donne... ». Cette approche est communément connue sous le vocable de crédit rotatif ou don rotatif en animaux (ici c'est le caprin).

L'échec de la chaîne de solidarité dans le domaine agricole en général et de l'élevage en particulier est toujours rapporté par les donateurs ou par les bénéficiaires dans plusieurs pays dans lesquels les populations ont connu des projets de développement dans le cadre de l'élevage, plus précisément l'élevage caprin. La chaîne de solidarité caprine est peu documentée ailleurs comme en RD Congo, plus particulièrement dans la province du Sud-Kivu.

Mener une telle étude permet de rendre compte des causes contribuant à l'échec d'une chaîne de solidarité caprine, de documenter les critères permettant sa réussite et de présenter les avantages liés sa réussite pour les bénéficiaires de beaucoup de projets de développement en particulier et de la communauté locale en générale. L'étude permettre en outre d'enrichir les connaissances disponibles en rapport avec la chaîne de solidarité caprine au niveau local, national et global.

II. Matériels et méthodes

II.1. Présentation du milieu d'étude

Cette étude s'est déroulée dans le groupement de Kalima localisé dans la Chefferie de Buhavu, territoire de Kalehe, province du Sud-Kivu dans l'Est de RD Congo. Ce groupement a une superficie de 1168 Km². Son relief est caractérisé par des collines, des vallées et quelques montagnes (sommets les plus culminants pouvant atteindre 1600 mètres). L'altitude moyenne se situe entre 300 et 800 m vers Hombo. Il est constitué de 9 villages dont Mafuo, Chabunda, Lukando, Mingazi, Kashewe, Makwe, Irangi, Chinene et Byolwa [9].

Sa population est estimée à 115 982 habitants [9]. Il est majoritairement habité par les Batembo, bien qu'on y trouve d'autres ethnies comme les Bahavu, les Balega, les Bashi et les Pygmées [10]. L'agriculture est l'activité de subsistance et de génération des revenus de la quasi-totalité de la population. Les principales cultures sont le manioc et le palmier à huile. L'élevage du petit bétail principalement le caprin y est aussi pratiqué par un petit nombre d'habitants. Le gros de caprins vendus dans les marchés

locaux proviennent souvent des milieux lointains (Ziralo, Katasomwa, Ramba, Kalonge, Kabamba, Katana, Muda, Bukavu, etc.) situés à plus ou moins 50 Km de la contrée.

La population du groupement de Kalima situé dans la zone de santé de Bunyakiri est soumise à des conflits armés récurrents qui l'ont plongée dans une situation humanitaire déplorable avec comme conséquence, une insécurité alimentaire et nutritionnelle grave, surtout pour les catégories des populations les plus vulnérables (la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition chronique est de 53%, la malnutrition aigüe sévère touche 3,2% des jeunes enfants) [11]. Cette situation est due à la monotonie alimentaire caractérisée par la consommation régulière de la pâte et des feuilles de manioc, à l'accès difficile au gibier (viande sauvage) et à d'autres denrées alimentaires riches en protéines (viande, poissons, œufs), situation exacerbée par les guerres à répétition ainsi qu'à la dégradation des infrastructures routières provoquant l'enclavement de la zone [11]. Les projets de développement dans divers secteurs de la vie courante et plus particulièrement ceux cadrant avec la sécurité alimentaire demeurent d'une grande importance dans cette contrée de la province du Sud-Kivu.

II.2. Répartition des enquêtés et collecte des données

Dans le cadre du projet STEP, dans sa filière d'élevage caprin, 550 ménages ont reçu des caprins dans le bassin de production de Bulambika répartis dans 3 sous-bassins (Hombo, Maibano et Tchigoma).

Chaque ménage a reçu 2 caprins (mâle ou femelle), ce qui correspond à un nombre de 1 100 têtes caprines distribuées dans ce projet [8].

Parmi ces 3 sous-bassins, seul celui de Hombo se trouvant dans le groupement de Kalima a été choisi pour mener cette étude suite à son accessibilité (GPE localisés sur la RN₃ sur l'axe routier Bulambika-Hombo) ainsi qu'à la situation sécuritaire qui y est relativement calme. Tous les 110 ménages bénéficiaires des chèvres réunis au sein de 5 GPE à raison de 22 ménages bénéficiaires par GPE (Tableau 1) ont participé à l'enquête et ont favorablement répondu aux questions posées.

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon les GPE et les villages cibles

Villages	Localisation du GEP	Nbre de GPE	Nbre des ménages bénéficiaires	%
Lukando	Kambegete	1	22	20
Mingazi	Lwana	1	22	20
Makwe	Mashere	1	22	20
Irangi	Irangi centre et Kalimba-Hombo	2	44	40
Total		5	110	100

Source: PADEBU, 2024.

Les 110 ménages cibles ont été soumis à l'enquête à travers un questionnaire structuré. Le président de chaque GPE a servi comme guide pour atteindre les autres membres afin de les questionner. La personne avec laquelle les échanges se sont déroulés était celle ayant été identifiée (homme ou femme) par le projet et qui a reçu les 2 chèvres (mâles ou femelles). L'enquête s'est réalisée dans une langue de choix que maîtrise l'enquêté (surtout le Kitembo, parfois le Kishwahi) pendant une période de 10 jours (une moyenne de 10 à 11 ménages à enquêter par jour) soit du 01/11 au 10/11/2024 et a été complétée par des observations réalisées sur le terrain et d'une analyse documentaire. Le questionnaire d'enquête portait essentiellement sur les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, les causes pouvant contribuer à l'échec d'une chaîne de solidarité caprine, les critères

permettant sa réussite et les avantages liés à sa réussite. Les enquêtés ont été contactés afin de donner leurs perceptions sur ces paramètres susmentionnés.

2.3. Analyse des données

Les données collectées sur le terrain ont été saisies et encodées dans le tableur Excel pour constituer une base des données. Elles ont ensuite été traitées au moyen du logiciel SPSS pour la statistique descriptive pour dégager des effectifs et des pourcentages par rapport à chaque question posée dans des tableaux statistiques pour présenter les différents résultats de l'étude afin de déterminer les opinions des enquêtés.

La tendance selon l'effectif et le pourcentage obtenus pour chaque paramètre étudié a fait l'objet d'une interprétation et analyse.

III. RÉSULTATS

III.1. Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

Tableau 2. Distribution de l'échantillon selon le sexe, l'âge, l'état civil et la taille de ménage

Distribution des enquêtés selon le sexe		
Genre	Effectifs	Pourcentage
Masculin	63	57,2
Féminin	47	42,7
Total	110	100

Distribution des enquêtés selon la tranche d'âge		
Tranche d'âge (ans)	Effectifs	Pourcentage
25 -30	21	19
31 – 50	64	58,1
51 – Plus	25	22,7
Total	110	100

Distribution des enquêtés selon l'état civil		
Etat civil	Effectifs	Pourcentage
Marié	84	76,3
Divorcé	15	13,6
Veuf/Veuve	11	10
Total	110	100

Distribution des enquêtés selon la taille de ménage		
Taille de ménage	Effectifs	Pourcentage
2 – 5	36	32,7
6 - 10	53	48,1
11 et Plus	21	19
Total	110	100

Source: Résultats de terrain, avril 2025

Ce tableau montre que plus de la moitié des enquêtés étaient des hommes (57,2%) alors que moins de la moitié étaient des femmes (42,7%). Plus de la moitié des enquêtés (58,1%) avaient l'âge variant entre 31 et 50 ans. Aussi, la majorité des enquêtés étaient des mariés (76,3%). Concernant la taille de ménage, 48,1% des enquêtés ont la taille de ménage compris entre 6 et 10 membres, 32,7% des enquêtés ont la taille de ménage se trouvant entre 2 et 5 membres, et enfin 19% des enquêtés ont la taille

de ménage se situant entre 11 ans et plus. En outre, les résultats de l'enquête ont montré que 70,9% des enquêtés considéraient l'élevage caprin comme une activité secondaire et 29,1% les considéraient comme une activité principale.

III.2. Connaissance des enquêtés sur le fonctionnement de la chaîne de solidarité caprine et les causes de son échec

Selon les résultats de l'enquête, 100% des enquêtés avaient déjà entendu parler de la chaîne de solidarité caprine et ils la comprenaient des façons diverses. Pour 87,3% d'entre eux, il s'agissait d'un don d'autant de chèvres dont un bénéficiaire remet autant à un autre bénéficiaire après la reproduction.

Par contre ces derniers ont évoqué un certain nombre des causes à l'origine du blocage de la chaîne de solidarité caprine (voir tableau 3 ci-dessous)

Tableau 3. Répartition des enquêtés selon les causes de l'échec de la chaîne de solidarité caprine

Modalités	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide				
A	5	4,5	4,5	4,5
B	10	9,1	9,1	13,6
C	16	14,5	14,5	28,2
D	42	38,2	38,2	66,4
E	37	33,6	33,6	100,0
Total	110	100,0	100,0	

Source: Résultats de terrain, avril 2025

- A. Vol des chèvres bénéficiées par des personnes tierces;
- B. Mortalité élevée des chèvres bénéficiées;
- C. Détournement des chèvres par les bénéficiaires directs;
- D. Non structuration des éleveurs en Groupement d'Éleveurs (GE);
- E. Non-respect des orientations relatives au bon fonctionnement d'une chaîne de solidarité caprine par les bénéficiaires.

Ce tableau présente 5 causes pouvant contribuer au blocage d'une chaîne de solidarité selon les enquêtés. Il s'agit entre autres de Modalité (D) (38,2% des enquêtés), modalité (E) (33,6% des enquêtés), modalité (C) (14,5% des enquêtés), modalités (B) (9,1% des enquêtés) et enfin modalité (A) (4,5% des enquêtés).

III.3. Critères de réussite de la chaîne de solidarité caprine

Tableau 4. Répartition des enquêtés selon les différents critères de réussite de la chaîne de solidarité caprine

Modalités	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide				
A	92	83,6	83,6	83,6
B	8	7,3	7,3	90,9
C	2	1,8	1,8	92,7
D	5	4,5	4,5	97,3
E	3	2,7	2,7	100,0
Total	110	100,0	100,0	

Source: Résultats de terrain, avril 2025

A. L'Organisation des bénéficiaires directs en GE et l'implication des bénéficiaires du second ordre dans la gestion de la chaîne sous le suivi et la supervision du donateur;

B. L'Organisation des bénéficiaires directs en GE, les impliquer ensemble avec les bénéficiaires indirects dans la gestion de la chaîne de solidarité et les laisser faire eux-mêmes;

C. La gestion de la chaîne de solidarité et la supervision des activités sont faites par le donateur lui-même sans implication des bénéficiaires;

D. La gestion de la chaîne de solidarité par les bénéficiaires directs et indirects et la supervision des activités par l'autorité locale;

E. La gestion de la chaîne de solidarité par l'autorité locale et la supervision des activités par le donateur.

Ce tableau présente 5 critères pouvant permettre la réussite d'une chaîne de solidarité caprine selon les enquêtés. Selon leur importance, il s'agit de : Modalité (A) (83,6% des enquêtés), modalité (B) (7,3% des enquêtés), modalité (D) (4,5% des enquêtés), modalités (E) (2,7% des enquêtés) et enfin modalité (C) (1,8% des enquêtés).

3.4. Connaissance des enquêtés sur les avantages de la réussite d'une chaîne de solidarité caprine

Tableau 5. Répartition des enquêtes selon les avantages de la réussite d'une chaîne de solidarité caprine

Modalités	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide A	35	31,8	31,8	31,8
B	9	8,2	8,2	40,0
C	21	19,1	19,1	59,1
D	4	3,6	3,6	62,7
E	41	37,3	37,3	100,0
Total	110	100,0	100,0	

Source: Résultats de terrain, avril 2025

A. Réduction de la dépendance en caprin en provenance d'autres milieux par l'augmentation du chef caprin dans le milieu;

B. Acquisition de l'expérience en techniques d'élevage caprin et en chaîne de solidarité caprine par les éleveurs du milieu;

C. Développement d'un esprit de collaboration et d'entraide mutuelle entre les bénéficiaires à différents niveaux et avec la communauté;

D. Organisation des bénéficiaires en Groupement d'Éleveurs Caprins bien Structuré;

E. Développement de la contrée par l'approche de l'auto-prise en charge à travers l'élevage caprin.

Ce tableau présente 5 avantages liés à la réussite de la chaîne de solidarité caprine selon les enquêtés. Ces avantages se présentent de la manière ci-après dans leur ordre d'importance : Modalité (E) (37,3% des enquêtés), modalité (A) (31,8% des enquêtés), modalité (C) (19,1% des enquêtés), modalités (B) (8,2% des enquêtés) et enfin modalité (D) (3,6 % des enquêtés).

4. Discussion des résultats

4.1. Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

Les hommes ont été majoritairement représentés parmi les enquêtés. Cela se justifie du fait que lors de la sélection des bénéficiaires à part les critères de vulnérabilités, la condition de l'ancienneté dans la pratique de l'élevage caprin était aussi prise en considération, les hommes ayant la plus grande ancienneté dans l'élevage caprin que les femmes. De même les résultats obtenus ont attesté que le gros des enquêtés avaient l'âge compris entre 31 et 50 ans, cela du fait qu'à milieu rural pour la plupart de cas ce sont les personnes plus âgées qui s'occupent beaucoup plus de l'élevage.

Aussi, au regard des résultats obtenus dans la présente étude, le gros des enquêtés étaient des mariés (76,3%) avec une taille de ménage comprise globalement entre 2 et 10 membres de famille, soit une moyenne de 6 membres par famille.

Ces observations liées à la prédominance des hommes parmi les éleveurs caprins ont été rapportées par [12] pour le cas de la province du Sud-Kivu en RD Congo, par [13] au Togo et par [14] en Algérie. L'âge avancé des enquêtés trouvé dans la présente étude a coïncidé avec les résultats de [12] au Sud-Kivu et [15] pour le cas du Cameroun. Le statut matrimonial des mariés pour la majorité des enquêtés dans la présente étude était confirmé aussi par [12] en RD Congo et par [15] au Cameroun. Le gros des enquêtés pratiquait l'élevage caprin comme activité secondaire, et de ce fait d'autres activités telles que l'agriculture, le petit commerce, la profession de l'état comme activité principale. Ces résultats justifient que le peuple de l'ethnie Tembo, majoritaire dans le milieu d'étude est plus agriculteur qu'éleveur comme son voisin Shi de Kabare et de Walungu en référence aux résultats rapportés par [12]. Ces résultats étaient aussi en accord avec ceux rapportés par [15] pour le cas du Cameroun. Par contre, ces résultats étaient en désaccord avec ceux trouvés par [3] pour le cas de l'Ituri en RD Congo qui a rapporté que 60% des éleveurs caprins enquêtés des ethnies Lendu et Hema pratiquaient l'élevage caprin comme activité principale et 39% de ces enquêtés considéraient cet élevage comme activité secondaire.

4.2. Connaissance des enquêtés sur le fonctionnement de la chaîne de solidarité caprine et les causes de son échec

Tous les bénéficiaires enquêtés avaient déjà entendu parler de la chaîne de solidarité caprine mais ils comprenaient son fonctionnement des diverses manières. La majorité d'entre eux (87,3%) avaient reconnu que la chaîne de solidarité caprine correspondait à un don d'autant de chèvres dont un bénéficiaire dit direct remettait autant des chèvres à un autre bénéficiaire dit indirect après la reproduction. Des écrits existants rapportent que fonctionnement de la chaîne de solidarité est lié à son principe « qui reçoit autant donne autant ». L'approche de chaîne de solidarité dans un projet de développement peut permettre d'atteindre un grand nombre des ménages bénéficiaires si les mécanismes permettant son bon fonctionnement sont bien respectés. D'où la chaîne de solidarité fonctionne comme un crédit rotatif selon [16] et [17] qui avaient rapporté que lorsqu'une famille, qui reçoit par exemple une somme d'argent ou des choses en nature (semences, géniteurs) de la part d'une ONG ou de l'Etat, redistribue la même somme ou la même chose après la reproduction ou récolte à une autre famille ainsi de suite, et la chaîne se perpétuant.

Dans le cadre précis de l'élevage caprin, [18], [19], [20], [17] et [21] ont rapporté que la chaîne de solidarité consiste à l'octroi des animaux aux ménages bénéficiaires (ménage de premier niveau) sous forme de crédit rotatif remboursable après chaque mise bas, c'est-à-dire que chacun des ménages bénéficiaires devrait remettre autant d'animaux après sevrage à l'organisation donatrice ou aux membres de la communauté, qui seront alors distribués à leur tour à un nouveau ménage ciblé (ménage de deuxième niveau).

Selon [22] et [19], il s'agit du microcrédit en animaux appelé « Qui Reçoit... Donne » (QRD) dans lequel l'appui aux bénéficiaires ne se fait pas avec de l'argent en espèce mais avec des animaux. C'est ainsi que tous les projets soutenus par ESF sont basés sur le principe « Qui reçoit... donne »: pour chaque animal reçu, les familles bénéficiaires s'engageaient à faire le don d'un animal né de leurs élevages à une autre famille vulnérable selon le schéma ci-après propose par [19]:



Cependant, malgré la connaissance que les enquêtés avaient sur le fonctionnement de la chaîne de solidarité caprine, ils ont néanmoins évoqué 5 causes pouvant bloquer sa réussite parmi ces dernières deux ont beaucoup retenu l'attention de par leur importance notamment la non structuration des éleveurs en Groupement d'Éleveurs (GE) (38,2% des enquêtés) par les donateurs avant la distribution des chèvres et le non-respect des orientations relatives au bon fonctionnement d'une chaîne de solidarité caprine par les bénéficiaires (33,6% des enquêtés).

Les orientations présentées par les donateurs pour le bon fonctionnement de la chaîne de solidarité selon le projet étaient entre autres « ne pas vendre ou consommer les chèvres reçues, ne pas pratiquer l'élevage en divagation de peur que les animaux reçus soient volés, chaque ménage devra constituer sa propre banque fourragère pour l'alimentation des caprins reçus ».

Des causes du blocage de la réussite d'une chaîne de solidarité caprine ont été mentionnées par [23] pour le cas du Burundi qui a rapporté que le blocage de la réussite de la chaîne de solidarité caprine dans ses nombreux projets d'élevage était lié soit à la consommation ou à la vente par certains bénéficiaires des chèvres reçues ou soit le manque d'information suffisante sur le fonctionnement de cette chaîne de solidarité.

De manière générale, les échecs constatés dans le processus d'une chaîne de solidarité caprine sont souvent liés à une mauvaise structuration, un manque d'implication des bénéficiaires, ou une dépendance excessive de ces derniers envers le donateur plutôt qu'une responsabilisation.

Selon les résultats obtenus dans la présente recherche, les enquêtés ont fait remarquer que pour renforcer le bon fonctionnement d'une chaîne de solidarité caprine, les chèvres ne devraient pas être distribuées à un bénéficiaire évoluant en solo mais plutôt aux bénéficiaires appartenant à un GE, les animaux étant considérés comme appartenant au groupe et non pas à un seul individu, d'où il se crée une crédibilité dans la gestion et de ce fait la surveillance devient collective et l'esprit de responsabilité s'affiche sans faille.

4.3. Critères de réussite d'une chaîne de solidarité caprine

La réussite d'une chaîne de solidarité caprine était liée selon les enquêtés à cinq critères dont le plus important était l'organisation des bénéficiaires directs en Groupement d'Éleveurs (GE) tout en les impliquant ensemble avec les bénéficiaires du second niveau dans la gestion de la chaîne sous le suivi et la supervision du donateur (83,6% des enquêtés). C'est le critère primordial pouvant permettre la réussite d'une chaîne de solidarité caprine selon les résultats de l'étude. Pour cela, l'analyse de ce critère, intègre trois parties prenantes.

En premier lieu les bénéficiaires directs qui doivent être structurés en GE (regroupement et dotation d'un organe administratif) puis intervient en suite la distribution des chèvres.

En deuxième lieu les bénéficiaires de second ordre doivent être sélectionnés aussi au même moment que les bénéficiaires directs et les impliquer directement dans le processus de gestion de la chaîne de solidarité caprine aux côtés des bénéficiaires directs : la chèvre ou les chèvres reçues leur appartiennent tous deux à la fois, l'un reçoit le géniteur et l'autre recevra le produit (chevreau) dudit géniteur, il s'agit donc d'une sorte de cogestion entre les deux bénéficiaires pour éviter que le premier ne détourne le (s) géniteur (s) reçu (s).

En troisième lieu, il a été question du rôle à jouer par l'organisation donatrice en assurant le suivi et la supervision du processus de la chaîne de solidarité et des activités du GE ainsi que la mise en application des orientations faites aux bénéficiaires réunis au

sein de leur GE. Des tels résultats avaient été rapportés par d'autres chercheurs notamment [20] qui a indiqué que la chaîne de solidarité communautaire caprine était initiée au sein des groupements qui composaient les coopératives membres de la Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD) au Burundi, ce qui a facilité le suivi et la bonne gestion du don rotatif assurés par les groupements et coopératives eux-mêmes, le tout étant supervisé par la CAPAD entant qu'organisation donatrice. L'auteur a aussi souligné que pour éviter le détournement des chèvres, lors de la distribution, les bénéficiaires se sont engagés par écrit à respecter une série de conditions entre autres de restituer la première naissance au CAPAD, de construire une chèvrerie et de disposer d'une compostière à fumier, d'atteindre un troupeau de 3 chèvres et de n'éventuellement vendre que les chèvres additionnelles. De sa part [23] a précisé que pour aboutir à l'objectif visé par l'activité de la distribution des chèvres aux ménages vulnérables à travers l'approche de chaîne de solidarité, il faut adopter une stratégie qui décourage les bénéficiaires de ces chèvres à les consommer, de ce fait, le premier et le deuxième ménages bénéficiaires devraient être connus à l'avance et sont habitants d'un même village ou d'un autre village voisin sur la même colline. Le second bénéficiaire étant déjà connu, participait à la surveillance du premier bénéficiaire pour éviter que ce dernier ne détourne les animaux reçus.

4.4. Avantages de la réussite de la chaîne de solidarité caprine

Les enquêtés ont reconnu 5 avantages liés à la réussite d'une chaîne de solidarité caprine parmi lesquels 3 ont été les plus importants notamment i) le développement du milieu par l'approche de l'autonomisation des éleveurs (37,3% des enquêtés), ii) la réduction de la dépendance de la contrée en caprin en provenance d'autres milieux lointains (31,8% des enquêtés), iii) le développement d'un esprit de collaboration et d'entraide mutuelle entre les bénéficiaires eux-mêmes et avec la communauté toute entière (19,1% des enquêtés).

Ces trois avantages se complètent et permettent de considérer la chaîne de solidarité caprine comme une approche communautaire permettant de contribuer à procurer l'aliment carné (la viande) à la population afin de garantir sa sécurité alimentaire et nutritionnelle (disponibilité en protéines animales par sa viande), de générer le revenu au ménage des bénéficiaires (vente des caprins sur pied ou de la viande après abattage pour couvrir différents besoins socio-économiques du ménage), d'acquérir des connaissances sur les techniques d'élevage caprin (formation des bénéficiaires sur les itinéraires techniques d'élevage caprin) et enfin de permettre aux bénéficiaires de développer un esprit d'entraide mutuelle et de cohésion sociale entre eux au sein de leur GE (création d'une caisse commune à travers la Mutuelle de Solidarité dite « MUSO »).

Tout cela permet de renforcer non seulement les moyens d'existence d'une population vulnérable touchée par des conflits armés mais aussi pour consolider sa résilience ainsi que pour créer l'esprit du vivre ensemble.

Aussi, pour faire de la chaîne de solidarité caprine une approche durable, en dehors des avantages socio-économiques susmentionnés, l'aspect environnemental avait aussi été pris en compte étant donné que le projet en question avait prévu la mise en place des banques fourragères communautaires à base des légumineuses fourragères entre autres le *Calliandra calothyrsus* et le *Leucaena leucocephala* et les graminées comme le *Tripsacum laxum* et le *Pennisetum purpureum* puis la distribution des boutures et/ou des plantules produites à chaque bénéficiaire membre du GE pour constituer sa propre banque fourragère. Ce qui a permis de contribuer à fertiliser les sols (pour le cas des légumineuses), à lutter contre l'érosion des sols (constitution des haies barrières vives) et à la séquestration du carbone et autres gaz à effet de serre par ces espèces végétales mais aussi à la préservation des ressources en eau et de la biodiversité.

Divers avantages d'une chaîne de solidarité caprine réussie ont été rapportés dans plusieurs études menées en Afrique et partout ailleurs dans le monde notamment celles de [24], [18], [20], [21] et [22]. Dans ce sens, [19] ont présenté un détail sur les avantages de la chaîne de solidarité caprine en les situant à quatre niveaux notamment : i) au niveau la sécurité alimentaire, elle permet l'amélioration de l'alimentation car le caprin procure une alimentation plus riche et saine (achat des aliments divers notamment les fruits, les légumes, les légumineuses, les céréales pour un régime alimentaire équilibré) aux familles bénéficiaires surtout chez les femmes et les enfants pour faire face à leurs carences alimentaires et faciliter l'accès à des protéines animales par

sa viande ; ii) au niveau de l'expérience, elle permet la formation et échanges d'expériences à travers le renforcement des capacités des populations bénéficiaires de dons dans des domaines comme les techniques d'élevage et la santé animale caprins, la gestion d'une exploitation agricole, la transformation et la commercialisation de produits issus de cet élevage, font partie des principales actions menées auprès des bénéficiaires des projets de don caprin à travers la chaîne de solidarité ; iii) au niveau micro-économico-social, elle permet la structuration des filières courtes et à travers ses produits elle constitue une source régulière de revenus pour les familles développant des activités d'élevage. Les chèvres constituent donc un capital financier subvenant à des besoins quotidiens ou ponctuels: s'habiller, se déplacer, se soigner, étudier ou encore constituer des réserves alimentaires, iv) au niveau environnemental, elle permet la préservation des ressources naturelles et de l'environnement à travers l'intensification d'élevage caprin qui contribue à subvenir aux besoins des populations tout en réduisant leur pression sur les ressources naturelles. C'est dans cette optique que [19] ont rapporté qu'il ont toujours intégré dans tous leurs projets exécutés sous l'approche de chaîne de solidarité, des pratiques alternatives visant à lutter contre le réchauffement climatique et la pollution de l'eau et de l'air : - en favorisant l'utilisation des résidus de culture et d'alimentation pour nourrir les animaux ; - en recyclant le fumier comme alternative écologique aux engrais chimiques (production de l'engrais organique pour fertiliser les champs et augmenter la production agricole) ; - en reboisant avec des espèces fruitières et/ou fourragères pouvant absorber de grandes quantités de CO₂ tout en générant à l'avenir de nouveaux revenus pour les populations et de contribuer à nourrir les animaux.

IV. CONCLUSION

L'approche de chaîne de solidarité caprine peut permettre d'atteindre un grand nombre des ménages bénéficiaires et ainsi accroître l'impact d'un projet de développement d'élevage caprin sur les conditions de vie socio-économiques des populations touchées par les affres de guerre si les mécanismes permettant son bon fonctionnement sont bien respectés. La présente étude a mis en évidence l'existence de certaines causes à la base du blocage de la bonne matérialisation d'une chaîne de solidarité caprine qui sont d'ordre structurel et technique et dont la responsabilité en est partagée entre les donateurs des caprins et les bénéficiaires de ce don. De ce fait, ladite chaîne doit être fondée à la fois sur des aspects structurels et techniques avec l'implication effective des donateurs et des bénéficiaires des caprins à tous les niveaux de la chaîne. Sa mise en œuvre réussie augure des avantages sociaux, économiques et environnementaux tant au niveau des bénéficiaires de ces dons en caprin qu'au niveau de la communauté locale toute entière, cela pour l'autonomisation et la résilience d'une population touchée par les affres de la guerre.

Il est donc recommandé aux différents donateurs des chèvres à tevers les projets de développement de contribuer à la mise en place des chaînes de solidarité caprine réussie en se basant sur l'approche de la responsabilisation de la gestion de son processus aux ménages bénéficiaires après les avoir structurer en GE et ne s'occuper que du suivi et de la supervisions quotidiens des activités dudit GE. Quant aux bénéficiaires, ils ne doivent pas abuser dans le processus de la chaîne de solidarité en détournant les chèvres reçues par le vol, la vente ou pour toute autre fin avant le remboursement du produit qui devra servir à d'autres bénéficiaires dans la suite de la chaîne de solidarité.

RECONNAISSANCE

L'auteur exprime sa profonde gratitude envers les présidents de 5 GPE dans lesquels l'enquête a été menée qui ont facilité le contact avec leurs membres respectifs et qui, par la suite ont accepté de fournir les informations ayant concouru à la réalisation de cette étude.

RÉFÉRENCES

- [1] **Lucbert J., 2012.** L'élevage des chèvres, GFA éditions, France Agricole, 330p
https://www.quae.com/produit/1937/9782855572161/l-elevage-des-chevres?affiliate_code=
- [2] **Delgadillo, B. et Chemineau, P., 1997.** La reproduction des caprins dans les zones tropicales et subtropicales. INRA Production animale, Vol. 10 No 1 pp33-41.: Numéro spécial.
Doi.org/10.20870/productions-animales.1997.10.1.3975
- [3] **Musalizi M. R-L, Mukandama N. J-P., Muliri B. L., Delphin de Kasamba U., Motoba D. H., 2018.** Caractérisation de l'impact socio-économique de l'élevage caprin (*Capra hircus* L., 1758) chez les éleveurs périurbains. Analyse empirique réalisée en conditions naturelles dans la province de l'Ituri. Revue américaine de recherche scientifique pour l'ingénierie, la technologie et les sciences, 41 (1), 146-161.
https://asrjetsjournal.org/American_Scientific_Journal/article/view/3891
- [4] **CTA, 2004.** Élevage des chèvres en zone tropicale, CTA AGROK7, Wagening, 103p
https://publications.cta.int/media/publications/downloads/364_PDF_2.pdf
- [5] **Blondel J-L., 2001.** Rôle du CICR en matière de prévention des conflits armés : possibilités d'action et limites. Revue internationale de la Croix-Rouge, 83(844), 24 p Doi: 10.1017/S1560775500183476
- [6] **Baciseze K., 2011.** Impact du système d'élevage des caprins sur la production de la viande dans le territoire de Kalehe en RDC. Cas du groupement Mbinga-Sud, Province du Sud-Kivu.
<https://www.memoireonline.com/01/14/8445/Impact-du-systeme-d-elevage-des-caprins-sur-la-production-de-la-viande-dans-le-territoire-de-Kaleh.html>
- [7] **FAO, 2019.** Rapport synthèse du projet d'aide et production alimentaire et amélioration de la résilience des ménages déplacés/retournés, familles d'enfants malnutris et familles hôtes victimes des conflits armés et intercommunautaires du Grand Kasai (15/12/2017–14/12/2019). No Code du projet: OSRO/DRC/708/BEL, 2p.<https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/points-forts-du-projet-assistance-et-production-alimentaire-et-am-0>
- [8] **PADEBU, 2023.** Rapport final des activités du projet de mise en œuvre des filières agricoles pour la Stabilisation de l'Est de la R D Congo pour la Paix (STEP) sous le financement de la Banque mondiale via le Fonds Social de la R D Congo (FSRDC), Inédit
- [9] **Anonyme, 2024.** Archives du groupement de Kalima pour l'année 2024, Inédit.
- [10] **Sacher A., 2013.** Etude socioculturelle rapide Zones de santé de Minova, Kalehe, Katana, Miti-Murhesa et Bunyakiri, dans la Province du Sud Kivu, République Démocratique du Congo. Sous le département d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne et le Ministère Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada. Publiée par ACF, 63 p.
https://plateformecholera.info/sites/default/files/2022-11/36RDC_2013_SLL_ACF_FR_0.pdf
- [11] **OCHA, 2023.** Rapport d'évaluation rapide dans les zones de santé de Kalehe et Bunyakiri dans le territoire de Kalehe, du 20 au 26 février 2023. 12 p
<https://ehtools.org/uploads/brochures/26022023-Rapport-Evaluation-rapide-ZS-Bunyakiri-Kalehe-641da7347d7bb.pdf>
- [12] **Wasso D.S., Akilimali J.I., Patrick B et Bajope J.B., 2019.** Élevage caprin: Situation actuelle, défis et impact socioéconomique sur la population du territoire de Walungu, République Démocratique du Congo, Journal of Applied Biosciences. 129: 13050 -13060, ISSN 1997-5902, 11p. Doi: 10.4314/jab.v129i1.8

- [13] **Guingouain C., 2017.** L'élevage des petits ruminants en milieu paysan dans les régions de la Kara et des savanes au Togo : diagnostic technico-économique, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, thèse, 214 p. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-05033139v1/file/A-2017-022.pdf>
- [14] **Guermah H., Kadi S-A., Mouhous A., Dahmani M and Chebabha S., 2018.** Caractérisation de l'élevage caprin en zone steppique : Région de M'sila (Algérie) in Rencontre recherche ruminants, 24.
https://journées3r.fr/wp-content/uploads/2019/06/texte_19_affiche_systemes_h-guermah-2-a35.pdf
- [15] **Tchouamo I. R., Tchoumboue J. et Thibault L., 2005.** Caractérisation socio-économique et techniques de l'élevage des petits ruminants dans la province de l'Ouest du Cameroun. Tropicultura, Vol 23, no 4, pp201-211, 11p. <http://www.tropicultura.org/text/v23n4/201.pdf>.
- [16] **Rocheteau F. et Chen C-W., 2001.** Les groupements rotatifs d'épargne et de crédit en Asie: la « houei». In: Revue Internationale de droit comparé. Vol. 53 N°1, Janvier-mars 2001. Fichier pdf généré le 09/04/2018pp. 83-124; doi : pp. 83-124.
Doi.org/10.3406/ridc.2001.18012
- [17] **Kidogos, 2016.** Candidature Kidogos : Projet : Micro-crédit rotatif pour les femmes et les enfants victimes des conflits en RD Congo. 13p. <https://www.kidogos.org/Docs/Candidature>
- [18] **Laroche G., 2009.** Rapport de Stage Burundi- Été 2008. Agence consultative en éthique de la coopération internationale (ACECI), Canada, Québec, 67p.
<https://aceciwebsite.wixsite.com/1001/stages-effectuees-au-burundi>
- [19] **ESF (Elevages Sans Frontière), 2021.** Rapport d'activités 2020-2021. 45 p.
https://elevagessansfrontieres.org/wp-content/uploads/2021/11/ESF_RA-2021-page-par-page-BD.pdf
- [20] **Victoria S., 2015.** La chaîne de solidarité caprine au Burundi. Bulletin bimensuel de CAPAD, n° 5. Collectif Stratégies Alimentaires (CSA). Bujumbura, Burundi.
- [21] **FAO. 2020.** Évaluation du programme de pays de la FAO au Burundi 2012–2018. Série d'évaluation de programme par pays, 01/2020. Rome. Doi.org/10.4060/ca7486fr
- [22] **Océane M-M., 2020.** Capitalisation du projet « Or blanc du Haut Atlas » : projet d'élevage caprin pour les femmes rurales du territoire de Ouarzazate, Mémoire de fin d'études, Institut Agro, Eleveurs Sans Frontière (ESF), Rennes, France, 35p + annexes
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03054139/file/2020-Montel-Marquis-Oc%C3%A9ane-POMAR.pdf>
- [23] **Réseau Burundi 2000 Plus (RBU 2000+), 2015.** Rapport annuel 2014, Bujumbura, Burundi. 23p.<https://rbu2000plus.org/index.php/publications/rapports-annuels/rapport-annuel-2015-de-rbu2000>
- [24] **B.I. Gnanda B.I., 2008.** Importance socio-économique de la chèvre du sahel burkinabé et amélioration de sa productivité de lait par l'alimentation, Thèse, Université polytechnique de Bobo Dioulasso, Burkina Fasso, 198 p. <https://beep.ird.fr/collect/upb/index/assoc/IDR-2008-GNA-IMP/IDR-2008-GNA-IMP.pdf>